

pression erronée qui paraît avoir donné lieu à la plupart des critiques contre les exemptions de taxes. *Il n'y a que les propriétés directement affectées au service religieux, à l'éducation ou à un service hospitalier qui jouissent de l'exemption.* Les propriétés du séminaire, et des congrégations religieuses qui produisent du revenu, paient des taxes, comme les propriétés des particuliers.

L'association ministérielle protestante établit bien clairement que le rôle des églises, l'influence qu'elles ont sur les mœurs de la société, les classe naturellement parmi les institutions d'intérêt public que la société doit encourager au lieu de taxer.

Les établissements d'éducation sont indubitablement dans le même cas, ainsi que les hôpitaux.

Reste la question des établissements exerçant une industrie. Si les revenus de cette industrie les aident à remplir leur mission sociale, toute diminution de ces revenus serait au détriment de leur efficacité et devrait être compensée par une plus large contribution des deniers publics. Cercle vicieux

Mais la plus forte objection est celle des industriels qui se plaignent de la concurrence qui leur est faite, par ces établissements. La production des établissements de charité est-elle réellement suffisamment développée pour avoir une influence sur les prix et sur les débouchés ! Si c'est le cas, il faut chercher un remède, mais ce remède nous paraît tenir plutôt d'une réglementation de l'industrie que de l'imposition d'une taxe. Nous proposerions par exemple, la restriction de ces industries aux articles consommés dans l'établissement, si c'est possible ; sinon l'obligation de ne mettre les produits de l'industrie dans le commerce qu'au moyen de vente à l'encan, ou par voie d'adjudication publique. C'est ainsi, croyons-nous, que l'administration des prisons en France, tire parti du travail des prisonniers.

LA SITUATION DES BANQUES

Mars est le dernier mois de la liquidation générale du commerce qui a lieu tous les ans au commencement de l'année, les marchands qui ne sont pas en état de faire convenablement honneur à leurs engagements de mars, pour peu qu'ils aient paru douteux en février, sont classés comme en difficultés et on les prie de laisser à d'autres le soin de liquider leurs affaires. C'est pour cela que le rapport des banques au 31 mars offre toujours un intérêt

spécial car il garde toujours quelque trace des liquidations forcées qui surviennent.

L'état du 31 mars 1894 n'est pas mauvais, en somme, quoiqu'il pût être plus brillant ; on y constate encore un accroissement des dépôts du public, de \$1,600,000 et cet accroissement a lieu presque entièrement dans les dépôts en compte courant. Les dépôts des gouvernements ont augmenté de près de \$600,000, par suite de dépôts faits par le gouvernement de Québec du premier envoi de fonds sur l'emprunt de trois millions. En même temps l'augmentation de la balance due aux banques anglaises, c'est-à-dire \$600,000 indique la part prise par nos banques dans l'émission provinciale.

La circulation est stationnaire ou à peu près.

A l'actif, nous constatons les augmentations suivantes : Créances sur banques aux Etats-Unis \$1,100,000 ; sur banques anglaises, \$200,000, valeurs mobilières \$600,000, (en obligations provinciales de 1894) ; prêts sur titres \$400,000 ; escomptes \$3,000,000 ; soit un total d'augmentations de \$5,300,000. Il y a diminution dans la réserve en espèces et en billets fédéraux, \$350,000 ; billets d'autres banques \$250,000 ; effets en souffrance \$550,000, en tout \$1,150,000.

L'augmentation de \$3,000,000 dans les escomptes est assez difficile à expliquer en dehors de quelques grosses avances faites à des compagnies ou à des villes. La ville de Montréal a emprunté \$400,000, à elle seule ; la Compagnie des Chars Urbains a peut-être aussi eu besoin de fonds ainsi que d'autres. Car les avances représentées par cette somme ne sont certainement pas allées dans le commerce.

Voici un résumé comparatif des principaux comptes de la situation des banques au 28 février et au 31 mars :

	28 Février 1894	31 Mars 1894
Capital versé.....	\$62,105,499	\$62,110,249
Réserves.....	26,655,024	26,655,036
Circulation.....	\$30,603,267	\$30,702,607
Dépôts de gouvernements.....	6,533,892	7,117,359
Dépôts publics remb. à demande.....	59,561,162	60,988,817
Dépôts publics remboursables après avis.....	108,570,761	108,754,069
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis.....	2,370,423	2,713,748
Balances dues à d'autres Banques au Canada.....	201,277	149,259
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	156,572	161,859
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	4,666,497	5,369,168
Autres dettes.....	276,704	281,982
Totaux, passif.....	\$212,940,625	\$216,238,956

ACTIF.

Espèces.....	\$ 7,521,281	\$ 7,484,284
Billets du Dominion....	13,951,826	13,644,002
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,818,671	1,818,584
Billets et chèques d'autres banques.....	6,385,758	6,129,482
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis....	145
Dépôts faits à d'autres banques au Canada....	2,800,550	3,130,396
Dû à d'autres banques sur échanges journaliers...	125,103	183,889
Balances dûes par banques étrangères.....	15,469,984	16,532,527
Balances dues par banques anglaises.....	2,892,089	3,134,319
Obligations fédérales....	3,188,463	3,188,463
Valeurs mobilières.....	17,696,817	18,307,965
Prêts sur titres et valeurs Escomptes et avances en cours.....	199,523,609	202,530,491
Prêts aux gouvernements	1,583,244	919,329
Effets en souffrance.....	3,006,637	3,081,521
Immeubles.....	818,119	874,162
Hypothèques.....	629,950	628,438
Immeubles occupés par les banques.....	5,237,824	5,272,672
Autres valeurs.....	1,623,895	1,654,781

Totaux, actif.....\$299,052,441 \$303,523,299

Faisons comme d'habitude nos bilans comparés :

PASSIF.

31 mars 1894.....	\$ 216,238,936
28 février 1894.....	212,940,625
Augmentation.....	\$ 3,298,311

ACTIF.

31 mars 1894.....	\$303,523,299
28 février 1894.....	299,052,411
Augmentation.....	\$ 4,470,888
Augmentation du passif.....	3,298,311
Gain net du mois.....	\$1,171,599

STATISTIQUES.

D'après les calculs des statisticiens la production de l'or aurait été de 8000 tonnes pendant le siècle actuel.

Veut-on savoir ce que l'électricité appliquée aux chars urbains offre de commodes aux habitants des villes qui ont un bon service ? Nous n'avons qu'à prendre l'exemple de la ville de Buffalo qui a vu fonctionner pour la première fois les chars électriques, le 4 juillet 1891.

La dernière année du service de traction au moyen des chevaux, en 1890, les voyageurs ont été de 16,678,958 pour 93 chars.

En 1891, pendant la moitié de l'année, et sur quelques lignes seulement, les chevaux ont été remplacés par l'électricité et le nombre des chars n'a pas été augmenté ; néanmoins le nombre des voyageurs transportés est monté jusqu'à 19,256,890.

Suivons maintenant la progression : En 1892, 138 chars, 30,488,086 voyageurs. En 1893, 167 chars, 40,435,511 voyageurs.

Si une ville comme Montréal, au lieu de donner un monopole à une compagnie, administrait elle-même son service de chars, elle pourrait éteindre sa dette dans l'espace de temps pour lequel le monopole est accordé ou se servir de ses revenus pour diminuer les charges de contribuables, ou encore pour entreprendre des améliorations sans recourir à de nouveaux emprunts dont le commerce et l'industrie paient toujours les frais.